

## 7. Pierre Loti raconte la Marine : la discipline

Au temps de la marine en bois, la discipline était particulièrement stricte. Les punitions corporelles étaient habituelles, et certaines pouvaient s'assimiler à de véritables tortures, allant parfois jusqu'à provoquer le décès. Dans la marine française, ces châtiments excessivement cruels sont progressivement allégés. Ils sont déjà dans les faits abolis lorsque la IIe République les interdit en 1848. Certains officiers réclameront leur rétablissement lors de l'avènement du Second Empire, mais ne seront pas suivis. Le Code de justice militaire qui paraît en 1857, ne prévoit plus aucune punition corporelle. Elles vont perdurer quelques années dans la marine américaine, et subsisteront du moins en théorie jusqu'au milieu du XXe siècle dans la Royal Navy. Cependant, les formes les plus brutales (comme le fouet dit « chat à neuf queues »), seront suspendues par les Childers Reforms de 1881.

Dans l'armée française, les châtiments corporels seront maintenus longtemps et tout à fait illégalement dans les bagnes militaires et les unités disciplinaires, mais la marine aura à cet égard été exemplaire. En 1867, date à laquelle Pierre Loti est reçu à Navale, il n'en est plus question ni dans les textes, ni dans la pratique. Il faut admettre que les gradés peuvent encore distribuer quelques coups de garcette, mais ces punitions ne sont en aucun cas comparables avec les supplices infligés au XVIIIe siècle.

La discipline, telle que la décrit Pierre Loti dans ses différents écrits, n'est pas inhumaine. Elle peut sembler rigoureuse, mais le contexte de l'époque est différent de ce que nous connaissons de nos jours. Si le respect de la hiérarchie ne souffre pas le moindre manquement, et si l'on attend du subordonné une soumission déférente, ce n'est pas au XIXe siècle le propre de la marine. On exige un respect sans faille de l'autorité dans toute la société : à l'école, au bureau, à l'usine, dans l'administration. S'ajoute à bord d'un navire, l'observation de règles et de consignes nécessaires à la sécurité de tous, mais cette exigence n'exclut pas la bienveillance.

Pierre Loti nous montre les manquements à la discipline dont se rend coupable « son frère Yves ». Il s'agit essentiellement de désordres liés à l'alcool, presque toujours à terre et non à bord : bagarres, violences diverses, dégradations de biens, altercations avec les gendarmes etc... À chaque fois, Yves est puni : il est habituellement mis « aux fers » c'est à dire incarcéré dans un local froid et inconfortable, généralement à fond de cale, le pied relié par une chaîne à une barre métallique.

Ainsi après une nuit de beuverie et de folie, récupéré ivre mort par ses camarades, Yves est remonté à bord (Mon frère Yves, chap. VI). Il se réveille le lendemain soir : *son pied gauche qui lui fit tout à coup grand mal était pris dans une chose rigide contre laquelle on sentait bien qu'il n'y avait pas de lutte possible. Ah oui, il reconnaissait cette sensation, il comprenait maintenant : les fers.* La punition est sévère, mais elle est brève, d'autant que l'on ne souhaite pas se priver longtemps des services d'un bon marin, comme c'est le cas d'Yves. Tant que l'homme se montre prêt à reprendre son poste et à renoncer à tout comportement violent, il n'y a pas lieu de le maintenir en réclusion, tout particulièrement lorsque le navire doit prendre la mer.

On voit aussi Loti en une autre occasion, décider arbitrairement de la mise aux fers de son ami pour le protéger de lui-même et lui éviter de se rendre à coup sûr coupable de graves infractions. Et lorsque l'ami Yves commet une lourde faute (une tentative de désertion), c'est le lieutenant de vaisseau Julien Viaud qui réussit à plaider sa cause et à atténuer la sanction, Dégradé, sa solde réduite

à celle d'un matelot, le garçon se voit restituer assez rapidement sa solde et ses galons de quartier-maître.

La discipline est-elle difficile à supporter ? L'autorité des gradés est indiscutable, et le règlement ne peut jamais être remis en question, mais sans doute est-ce aussi la rançon du surpeuplement des navires : dans les *Derniers jours de Pékin*, Loti précise qu'il y a 700 marins à bord du Redoutable qui le conduit en Chine<sup>1</sup>. La mise en œuvre d'un bâtiment exige un personnel extrêmement nombreux et l'on imagine qu'un ordre rigoureux est nécessaire.

Une anecdote, rapportée par Loti dans *Un jeune officier pauvre*, témoigne de l'autorité dont jouit l'officier, fut-il un simple aspirant. Un jeune phoque accompagne le bateau, au grand plaisir des matelots qui se réjouissent de ses jeux. C'est alors qu'un coup de feu éclate. Un aspirant vient de tuer sans raison le petit phoque. L'ensemble de l'équipage est scandalisé mais personne n'ose élever la voix, tant est grand le prestige du midship, futur membre du Grand corps. Seul, Loti, parce qu'il est midship lui-même, peut dire sa façon de penser à son égal.

*Il y eut dans l'équipage un murmure de colère, vite étouffé, car l'heureux chasseur, qui venait d'abattre une si belle pièce, était un aspirant. Moi, voulant éviter le scandale, j'attendis d'être seul avec mon camarade pour lui dire ce que je pensais de lui, et nous eûmes alors une explication qui fut bien près de se terminer par des coups de poing. (À bord du Vaudreuil, Cap Horn 1871, Un jeune officier pauvre).*

En même temps, on voit que les gabiers qui passent le plus clair de leur temps dans la mâture, et qui peuvent même y dormir y jouissent d'une certaine liberté, d'autant que rares sont les représentants de la hiérarchie qui seraient prêts à aller les rejoindre. La pénibilité du métier peut aussi être un objet de fierté, et Loti nous montre que certaines traditions, qui ne sont pas toujours justifiées, comme le lavage quotidien du pont, pieds nus quelle que soit la température, sont non seulement acceptées, mais revendiquées par les matelots.

*Laver le pont quand les lames déferlent dessus, cela semblerait une opération très insensée à des gens de terre. Nous, nous ne trouvons pas cela trop extraordinaire ; cela se fait tous les matins, ce lavage, toujours et quand même ; c'est une des règles primordiales de la vie maritime (Mon frère Yves, chap.XXIX)*

On se demande alors la raison pour laquelle certains marins étaient tentés par la désertion.

Dans sa nouvelle, *Un Vieux*, Loti évoque le cas du jeune matelot qui part pour une campagne de 3 ans, après avoir séduit la fille « du vieux ». Cette dernière est enceinte, mais le matelot l'ignore. On pourrait supposer qu'à son retour, apprenant la nouvelle, il propose le mariage, offrant à la jeune fille une situation matérielle très modeste (car il est passé quartier maître), mais un état honorable. Malheureusement, il déserte alors qu'il est en escale.

Le thème de la désertion revient à plusieurs reprises. Le « matelot » Jean Berny, est tenté un moment par l'idée de rester au Canada, où il a rencontré Marie, une jeune Québécoise, prête à l'épouser, avec l'approbation de sa famille.

---

<sup>1</sup>L'équipage d'une frégate multi-missions contemporaine, de dimensions supérieures au Redoutable (largeur identique, mais 142 m de long contre 100 m) n'est que de 120 personnes.

Loti a-t-il lui-même été tenté de désertier ? Il en prêche l'envie au narrateur de Azyadé.

Goulven, le frère d'Yves, a déserté pour aller pêcher la baleine en Amérique. Si le travail est rémunérateur, la vie est très dure et les campagnes sont excessivement longues. Et pourtant, Goulven a une femme et deux enfants en Californie, mais il s'est condamné à ne plus jamais revenir en France. Le personnage du désertier, devenu marin à la grande pêche se retrouve dans celui de Willsdorff, le Crabe-tambour, proscrit (mais pour d'autres raisons), capitaine d'un chalutier qui pêche à Terre-neuve. Et le Crabe-tambour est un amoureux des chats, comme Pierre Loti... Sans doute pas une coïncidence : Pierre Schoendorfer a réalisé en 1958 et 1959 deux adaptations assez libres de Ramuncho et de Pêcheurs d'Islande.

Yves lui-même est prêt de céder à la tentation alors qu'il est déjà marié et père de famille. C'est son ami Loti qui lui sauve la mise. On notera qu'il bénéficie, en partie grâce à l'intervention de Loti, d'une grande indulgence, car seule une absence non justifiée a été retenue, alors que la tentative de désertion était patente.

Quant à Pierre Loti lui-même, il semble que l'autorité ait fermé les yeux sur les libertés qu'il a pu prendre avec le règlement, y compris dans ses tenues. Alors même qu'il n'est encore qu'un jeune lieutenant de vaisseau, et que l'Académie française ne l'a pas auréolé de son prestige, il publie dans le Figaro une série d'articles sur la prise de Hûe en 1883 qui apparaissent critiques de l'intervention française ou du moins de son mode opératoire. On peut considérer qu'il rompt – que ce soit pour le bon motif n'est pas la question – avec le devoir de réserve auquel tout officier est tenu. Il n'en est pas pour autant sanctionné. On lui aurait demandé de soumettre par la suite ses écrits à l'autorité militaire avant de les envoyer à un journal, mais nous n'en avons pas la preuve. Il était admis que des officiers de marine profitent de leur situation pour être correspondants des journaux à l'étranger (c'était, on s'en doute, un moyen d'arrondir leur solde).

Ses fantaisies ne sont pas réprochées par la hiérarchie : on songe par exemple au baptême du chat sur le Vautour, stationnaire à Constantinople, parodie qui avait défrayé la chronique en France, les uns l'accusant de gaspiller l'argent du contribuable, les autres de tourner en dérision un sacrement de l'Église. L'anecdote est rapportée par Claude Farrère, alors jeune enseigne à bord du Vautour, dans *le Gaulois* du 16 juin 1923.

On peut ajouter qu'à plusieurs reprises, Loti fait allusion dans ses romans, au pillage auquel se livrent les marins en Orient, pillage qui lui semble naturel, qui n'est pas sanctionné, et qui vraisemblablement, ne fait pas scandale en France. Ce n'est pas que l'autorité ferme les yeux, elle ne juge pas utile de réprimer ou de contenir ces comportements, qui apparaissent naturels et inévitables dans une armée en campagne – dès lors qu'il s'agit de territoires extra-européens. Car le pillage auquel se sont livrés les Prussiens en France en 1870 est sévèrement condamné par la plupart de ceux qui ont écrit sur la guerre (une majorité des amis de Loti, ceux des soirées de Médan par exemple).

La discipline évoquée par Loti consiste en un ensemble de règles auxquelles il faut s'habituer, mais qui ne sont pas insupportable. C'est en fait contre la routine que se rebellent ses personnages, qui restent des personnages de fiction même si ce sont de véritables marins qui ont servi de modèle. Ces esprits rebelles, épris d'absolu comme Yves et ses frères, ou ces rêveurs déçus comme Jean Berny, refusent le carcan du quotidien, la monotonie de la vie de marin. Ce sont eux qui sont tentés par la désertion. Et l'on voit aussi que le service long dans la marine permet au matelot qui accepte les contraintes du métier et la lenteur de l'avancement, d'accéder au grade de Premier maître, une

position honorable et à peu près correctement rémunérée. Les campagnes permettent de faire quelques économies, et surtout, le marin a droit à une pension de retraite modeste mais décente, alors que tant de travailleurs finissent leurs jours dans la misère.

Pierre Loti ne s'est pas exprimé sur les mutineries de 1919, et nous pouvons le regretter. Sans doute eût-il fustigé l'insubordination, l'esprit de révolte, et dénoncé les sympathies communistes qui animaient une partie des mutins, car il était partisan de l'ordre et fondamentalement conservateur. Mais peut-être aurait-il aussi compris ces marins mal équipés, mal nourris, qui souhaitaient être renvoyés dans leurs foyers comme les autres combattants, et qui surtout ne se sentaient pas impliqués dans ces opérations hasardeuses lancées contre la Révolution bolchévique, alors que la France sortait exsangue, épuisée par quatre années de guerre.